



Fiche de donnée de sécurité

Counteract

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Counteract
Autres moyens d'identification	Numéro de code 202
Usage recommandé	Nettoyant acide.
Restrictions d'utilisation	Utiliser uniquement comme indiqué selon les instructions de l'étiquette.
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTECH, 613-996-6666, 24 l'heure pour les situations d'urgence mettant en cause des marchandises dangereuses.
Numéro de la FDS	0225

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification

Corrosion cutanée - catégorie 1B; Lésions oculaires graves - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Danger

Corrosif

Provoque de graves dommages aux yeux et l'irritation de la peau ou des brûlures.

Nocif si avalé.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
acide citrique	77-92-9	1-5		
2-butoxyéthanol	111-76-2	1-5		
les solutions d'acide phosphorique	7664-38-2	5-10		

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Si l'irritation se produit, enlever la personne à l'air frais.

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Identificateur du produit : Counteract - Ver. 1

Date de préparation : le 16 novembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0225

Page 01 de 06

Contact avec la peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Appeler un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.
Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, contacter un médecin ou un centre anti-poison.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Nocif si avalé.
Peut causer une irritation grave aux yeux ou des brûlures.
Peut causer de l'irritation de la peau sur un contact prolongé.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire, système digestif.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, allergies cutanées.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter l'ensemble de lutte contre l'incendie et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité
Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.
Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.
Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et ou absorber déversement avec absorbants commerciaux puis placer dans un conteneur adapté.
Les déversements importants peuvent être neutralisés avec du carbonate de sodium.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Identificateur du produit : Counteract - Ver. 1
Date de préparation : le 16 novembre, 2017
Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0225

Page 02 de 06

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Ne pas ingérer.

Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards.

Éviter le contact cutané répété ou prolongé avec le produit ou avec de l'équipement et des surfaces contaminés.

Garder les contenants scellés lorsque vous ne l'utilisez pas.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone fraîche et sèche à l'écart des substances incompatibles.

Tenir hors de portée des enfants dans un contenant fermé à partir de la nourriture, les boissons et les aliments pour animaux.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
acide citrique	Non établie					
les solutions d'acide phosphorique	1 mg/m3	3 mg/m3				
2-butoxyéthanol	20 ppm		25 ppm			

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des gants de protection et des vêtements pour éviter le contact avec la peau.

Protection des voies respiratoires

Utiliser dans des zones bien ventilées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide bleu - vert claire.
Odeur	Pomme
pH	< 1.5
Point de fusion/Point de congélation	~ 0 °C (32 °F) (congélation)
Point d'éclair	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Autres informations	
État physique	Liquide
Densité en vrac	~ 1.06 kg/L

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Identificateur du produit : Counteract - Ver. 1

Date de préparation : le 16 novembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0225

Page 03 de 06

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Éviter tout contact avec des produits chimiques alcalins (basiques).

Conditions à éviter

Hautes températures.

Congélation.

Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

Produits de décomposition dangereux

Peuvent inclure mais ne sont pas limités à des oxydes de carbone, d'azote et d'ammoniac.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation.

Contact avec la peau.

Absorption par la peau.

Contact oculaire.

Ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
acide citrique		3000 mg/kg (rat)	
les solutions d'acide phosphorique	25.5 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition)	1250 mg/kg (rat)	1260 mg/kg (lapin)
2-butoxyéthanol	450 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	530 mg/kg (rat)	400-500 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer de l'irritation ou des symptômes tels que rougeur, oedème, séchage, une délipidation ou fissuration de la peau.

Peut provoquer une irritation de contact prolongé.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation sévère ou de brûlures.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut provoquer une irritation grave des voies respiratoires.

Absorption par la peau

Peut causer des irritations ou des brûlures en cas de contact prolongé sévère.

Ingestion

Peut causer des brûlures ou de l'irritation de l'appareil digestif incluant nausées ou vomissements.

Nocif si avalé.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Identificateur du produit : Counteract - Ver. 1

Date de préparation : le 16 novembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0225

Page 04 de 06

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun des effets chroniques sont attendus, fourni suffisamment de protection personnelle est pris pendant l'usage.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Ne devraient pas être à l'origine des problèmes du système respiratoire lorsqu'il est utilisé dans un endroit bien aéré.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Peut causer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradation

Peut causer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	1805	solutions d'acide phosphorique	8	III

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Classification SIMDUT 1988

Identificateur du produit : Counteract - Ver. 1

Date de préparation : le 16 novembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0225

Page 05 de 06



Catégorie D2B Catégorie E

D2B - Matières toxiques (Irritation de la peau; Irritation des yeux); E - Matières corrosives

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Mark Bryans

Numéro de téléphone (905) 648-7832 ext 351

Date de préparation le 16 novembre, 2017

Avis
L'utilisateur de ce produit assume tous les risques pour l'utilisation de ce produit. Au meilleur de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, le fournisseur décline toute responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.
Aucune représentation de garantie, expresse ou implicite, de qualité marchande d'adéquation à un usage particulier ou de toute autre nature sont faites ci-dessous par rapport à l'information ou le produit auquel les informations se rapportent.
Les données contenues dans cette fiche sont applicables aux produits fournis à l'utilisateur.

Identificateur du produit : Counteract - Ver. 1

FDS No. : 0225

Date de préparation : le 16 novembre, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 06